



CHARTRE D'ENGAGEMENT POUR L'USAGE DU CENTRE DE RESSOURCES EN LIGNE

Janvier 2019

Le centre de ressources en ligne est un outil qui permet aux permanents des Communes forestières de disposer de l'ensemble des informations parues au sein des Communes forestières.

Pour que cet outil apporte une plus-value optimale, (*nom de la structure*) s'engage à :

- Ne pas communiquer les documents ou le lien vers les documents à des personnes hors du réseau des Communes forestières (permanents et adhérents) et insister auprès de ses salariés pour qu'ils respectent cette règle ;
- Faire connaître le centre de ressources en ligne à tous ses salariés ;
- Le présenter comme un outil interne, collaboratif et participatif, destiné aux permanents des Communes forestières et alimenté régulièrement à partir des productions éditées de toutes les Communes forestières ;
- En faciliter l'appropriation par tous ses salariés ;
- Rappeler régulièrement son existence ;
- Nommer un contributeur, dont le nom sera communiqué à l'administrateur général, et lui transmettre les consignes suivantes :
 - o Respecter le classement prévu par thématique,
 - o Vérifier que tous les documents de (*préciser le nom de la structure*) sont bien intégrés,
 - o Solliciter les remontées d'information sur les documents à intégrer,
 - o Alimenter régulièrement (au minimum une fois par an) le centre de ressources avec les documents rédigés par (*préciser la structure*),
 - o Proposer la suppression des documents obsolètes,
 - o Faire circuler en interne des flashes d'actus sur les nouveaux documents disponibles ou des zooms sur des thèmes ;
- Vérifier que les consignes données au contributeur sont bien suivies ;
- Faire remonter à l'administrateur général (FNCOFOR) les difficultés rencontrées tant dans la recherche que dans l'intégration des documents sur le centre de ressources en ligne.